ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Guyane : douanes

Question écrite n° 14475

Texte de la question

M Leon Bertrand appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur l'insuffisance des effectifs et des moyens materiels des brigades des douanes de Guyane chargees de la surveillance des frontieres entre le Surinam, le Bresil et la Guyane francaise. Les missions de l'administration des douanes etant autant de lutter contre les trafiquants que de proteger l'economie locale, la situation materielle catastrophique des pays voisins, la presence sur le sol guyanais de « refugies » surinamiens et de clandestins venus essentiellement du Bresil et de Haiti favorisent les trafics de toutes sortes, aussi bien en produits prohibes (drogues dures, armes de guerre, etc) qu'en produits guyanais, livres sur le marche guyanais sans aucun controle sanitaire a des prix non frappes de taxes ou de charges sociales, donc a des prix defiant toute concurrence. Par ailleurs, l'arrivee massive et reguliere de travailleurs sans titre de sejour, sans contrat de travail, favorise non seulement le travail clandestin, mais provoque l'effondrement du marche du travail pour les Guyanais avec une recrudescence dramatique du chomage. La tension creee par cette population qui represente pres de 40 p 100 de la population de la Guyane, mal controlee dans ses allees venues, est grave parce que facteur de troubles de toute sorte (vols, drogue, prostitution), ces derniers elements etant l'un des facteurs les plus importants qui fait que la Guyane est en tete pour le nombre de malades du SIDA En effet, dans la competitivite qui est faite de cette maladie sont inclus les malades de toute origine, meme sans titre de sejour, pris en charge par la collectivite au titre de malades et non de ressortissants de telle ou telle communaute. Il demande donc ce qu'il entend faire pour augmenter notablement les effectifs de la douane, pour aider la police a lutter efficacement contre l'importation des produits prohibes ou facteurs d'effondrement de l'economie locale.

Texte de la réponse

Reponse. - La direction generale des douanes a entrepris dans l'ensemble de ses directions regionales, en concertation avec les representants des organisations syndicales, un processus de reorganisation generale de ses services. La circonscription de Guyane est, bien entendu, concernee par ce processus et le rapport etabli a cette occasion appelle l'attention sur la situation particulierement sensible de ce departement et sur la necessite de renforcer la surveillance de ses frontieres. En consequence, il sera tenu compte des conclusions de ces travaux et des problemes signales par l'honorable parlementaire pour proceder a un reajustement des effectifs et des moyens materiels de la douane dans le but de renforcer le dispositif de protection de l'espace guyanais contre les penetrations illicites en provenance des pays limitrophes. Cet effort se repartira sur l'ensemble des frontieres. La direction generale des douanes, consciente de la situation, a deja, sans attendre la fin des travaux de reorganisation en cours, accru de facon notable les effectifs dans ce departement d'outre-mer a l'occasion des dernieres mutations de personnel et poursuivra son effort, en particulier sur la frontiere avec le Surinam.

Données clés

Auteur : M. Bertrand L•on
Circonscription : - Non-Inscrit

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE14475

Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14475
Rubrique : Dom-tom
Ministère interrogé : économie, finances et budget
Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2743